

RAPPORT ANNUEL 2025





Anjali avec son mari et ses deux fils âgés de 13 et 16 ans. © Sabrina Dangol

Impressum

Édition, rédaction et copyright :

Mission Lèpre Suisse

Mise en page : Freirum | Sonja Räss

Rédaction : Daniela Aregger

Imprimé en Suisse par :

WIRmachenDRUCK Schweiz AG

Photos : Daniel Wahl, Sabrina Dangol, Ruth Towell,

Mission Lèpre internationale, Stoparmut, ONE'

Photo de couverture

Anjali (35 ans) a présenté des signes de lèpre dès 11 ans sans être soignée et a été abandonnée par sa famille à 14 ans dans une colonie de personnes affectées par la lèpre.

© Sabrina Dangol



L'histoire d'Anjali
dans notre magazine

Sommaire

| | |
|---|-------|
| • Avant-propos du Président | 3 |
| • Mission Lèpre se présente | 4-7 |
| • Qu'est-ce que la lèpre ? | 7 |
| • Pourquoi la lèpre est-elle une maladie liée à la pauvreté ? | 7 |
| • Rapport d'activité - Notre impact | 8-16 |
| Au Bangladesh | 8-9 |
| En Inde | 10-11 |
| Au Népal | 12 |
| En République démocratique du Congo | 13 |
| Au Niger | 14 |
| Dans le monde entier | 15 |
| En Suisse | 16 |
| • Remerciements | 17 |
| • Transparence | 18 |
| • Rapport de l'organe de révision | 19 |
| • Comptes annuels 2025 | 20-23 |
| • Annexe aux comptes annuels | 24-27 |

Vaincre la lèpre - transformer des vies

Chère lectrice, cher lecteur,
Plus le temps passe, plus nous prenons conscience de la fragilité de notre monde. Les certitudes s'évanouissent, les valeurs, construites au fil des décennies, ne sont plus d'actualité. Les tensions politiques, l'incertitude économique et les guerres nous mettent tous à l'épreuve. Et pourtant, chez Mission Lèpre Suisse, nous vivons tout autre chose : nous constatons que nos racines, qui nous portent depuis plus de 150 ans, **nous apportent stabilité et espoir, ancrées dans la foi.**

Notre organisation s'est développée durant cette période – non seulement sur le plan structurel et en termes de professionnalisme, mais aussi dans nos cœurs. Nous avons approfondi nos partenariats et en avons établi de nouveaux. Nous sommes émerveillés par les nombreuses personnes qui soutiennent notre travail par leurs dons et leurs prières. Nous y reconnaissons la conduite de Dieu et sa bénédiction. Ces deux éléments nous ont portés à travers ces temps mouvementés.

Notre mission reste claire et inchangée : nous suivons l'exemple de Jésus qui guérissait les malades et offrait sa proximité aux exclus. **Nous nous engageons pour que les personnes touchées par la lèpre puissent mener une vie saine, épanouie et digne.** Nous écoutons leurs histoires, renforçons leurs droits et leur ouvrons des voies vers la guérison et la participation.

Nous tournons délibérément notre regard vers les années à venir, en accord avec la stratégie mondiale de Mission Lèpre. Ensemble, nous poursuivons une vision :

**Lèpre :
zéro transmission,
zéro discrimination
et zéro
invalidité.**

Ce n'est qu'en collaboration avec vous, en tant que donateurs et en tant qu'organisation, ainsi qu'en partenariat étroit avec les personnes touchées, que nous pourrions atteindre cet objectif.

Cette stratégie est notre feuille de route pour les années à venir. Nous le savons : **ce n'est qu'ensemble que nous pouvons rendre l'impossible possible.** Nous croyons que Dieu nous accompagne, nous fortifie et nous guide sur ce chemin.

C'est par ces quelques lignes que je vous fais mes adieux en tant que président de Mission Lèpre Suisse. Après 15 ans, je transmets cette fonction à de nouvelles mains, plein de confiance. Je continuerai à m'engager en tant que membre du Comité.

Avec toute ma gratitude et mes vœux de bénédiction,
Jan Kuny

COMITÉ BÉNÉVOLE



Président
Jan Kuny
Aesch
Directeur de transport
Président dès mars 2010
Membre dès avril 2007



Membre
Andreas Haag
Trimbach
Pasteur
Membre dès avril 2017



Membre
Valérie Favre
Yverdon-les-Bains
Médecin
Membre dès avril 2014



Membre
Daniel Wahl
Bottmingen
Réalisateur et journaliste
Membre dès mars 2009



Membre
Martha Gafafer
Sargans
Infirmière retraitée
Membre dès mai 2024



Membre
Jean-Luc Gassmann
Fribourg
Juriste
Membre dès août 2000

LA DIRECTION



Directeur
Markus Freudiger
Wiedlisbach
Dès mars 2012



Responsable romande
Helen Woldu
Lausanne
Dès mai 2022

Les membres de notre Comité bénévole consacrent généreusement leur temps à sensibiliser le public à la lèpre et à soutenir les personnes touchées. Nous leur sommes reconnaissants de leur soutien inestimable.

Mission Lèpre Suisse

Notre vision : Lèpre vaincue - Vies transformées

Nous sommes une **organisation humanitaire chrétienne** et nous nous engageons depuis plus de 120 ans en faveur des personnes touchées par la lèpre et ses conséquences sanitaires ou sociales. **Notre objectif est de soulager la souffrance, de lutter contre l'exclusion et d'offrir des perspectives à long terme aux personnes touchées et à leurs familles.**

LA LUTTE CONTRE LA LÈPRE EST UN TRAVAIL D'ÉQUIPE
Nous faisons partie de Mission Lèpre internationale, un **réseau mondial actif** dans plus de 30 pays. En collaboration avec des organisations partenaires locales, des établissements de santé et les autorités, nous accompagnons et soutenons des hôpitaux et des projets afin de lutter contre la lèpre et de changer des vies.

La lèpre touche principalement les communautés les plus marginalisées du monde. C'est pourquoi nous travaillons dans cinq pays d'Afrique et d'Asie : **le Bangladesh, la République démocratique du Congo, l'Inde,**

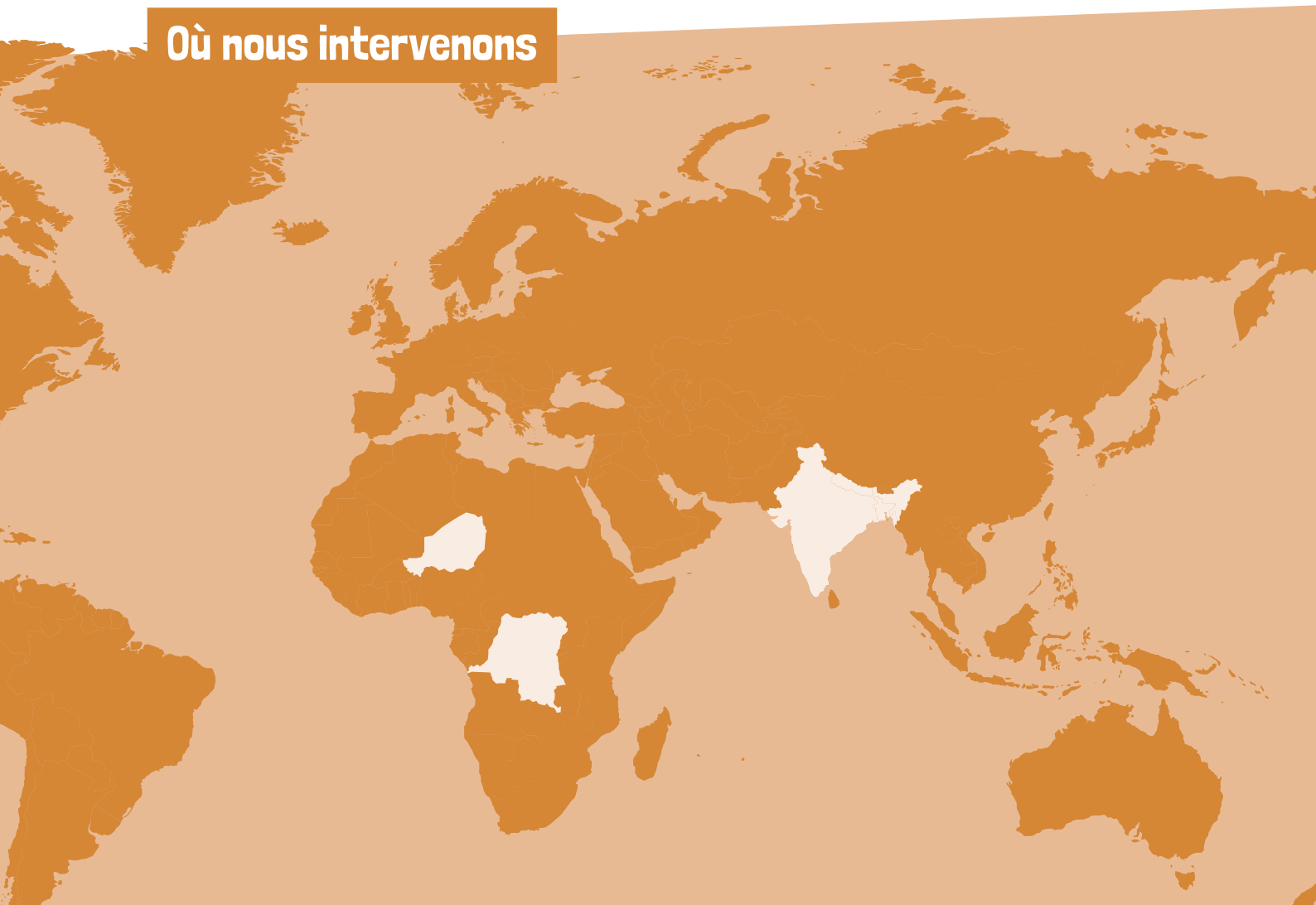
le Népal et le Niger. Ces pays présentent soit un taux élevé de lèpre, soit des services insuffisants pour les personnes touchées.

Nos programmes se concentrent sur **le dépistage précoce et le traitement** de la lèpre, la **réadaptation médicale et sociale** des personnes touchées, ainsi que le **renforcement des systèmes** de santé locaux. Un autre axe prioritaire est le travail de prévention et de **sensibilisation** visant à prévenir les contaminations et à lutter contre la stigmatisation.

ENGAGEMENT DEPUIS LA SUISSE

Depuis la Suisse, nous accompagnons nos projets internationaux. Parallèlement, nous informons le public suisse sur la lèpre et le **sensibilisons** aux questions de santé mondiale. Nous permettons à nos sympathisants de s'impliquer activement par leur engagement et leurs dons.

Où nous intervenons





NOTRE OBJECTIF

Nous nous engageons pour que la lèpre ne se transmette plus, qu'elle ne cause plus de handicaps et que les personnes touchées ne soient plus victimes de discrimination. Nous atteignons nos objectifs grâce à notre stratégie :

Nos valeurs

ATTITUDE CHRÉTIENNE | La vie de Jésus-Christ nous inspire et nous motive à mettre en pratique l'amour du prochain.

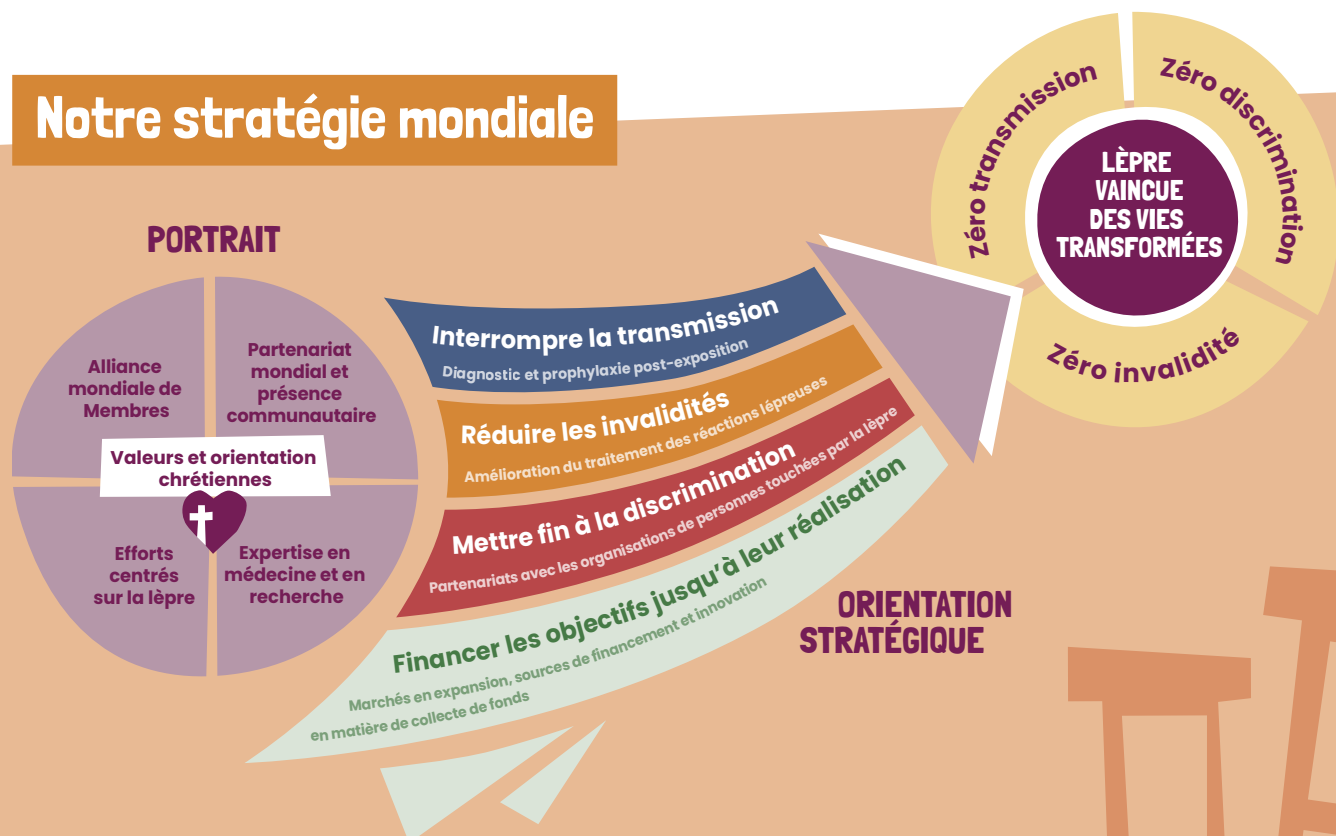
IMPARTIALITÉ | Nous apportons notre aide sans distinction de conviction religieuse ou politique, de sexe, de statut social ou d'appartenance ethnique.

INTÉGRITÉ | Nous accordons une grande importance à une gestion financière transparente et responsable ainsi qu'à une utilisation efficace des fonds qui nous sont confiés.

PROFESSIONNALISME ET DURABILITÉ | Nous offrons une aide globale et de haute qualité, qui permet également d'apporter des changements à long terme.

COLLABORATION PARTENARIALE | Nous travaillons avec les personnes touchées par la lèpre et leurs associations. Pour lutter contre la lèpre, nous coordonnons notre travail avec les autorités sanitaires et d'autres acteurs.

Notre stratégie mondiale



Après avoir réévalué notre stratégie actuelle, nous nous sommes à nouveau engagés à atteindre les objectifs « Triple Zéro » : zéro transmission, zéro invalidité et zéro discrimination. Ces trois domaines sont d'une importance cruciale et ne peuvent être atteints qu'ensemble. C'est pourquoi nous avons formulé des objectifs ambitieux pour chacun d'entre eux. D'ici 2035, dans les pays où nous intervenons :

- La transmission de la lèpre doit être éradiquée.
- Les personnes touchées par la lèpre doivent bénéficier d'un accès rapide et adéquat aux services de prévention et de traitement des handicaps liés à la lèpre.
- Les personnes touchées par la lèpre doivent être intégrées dans la société et bénéficier d'un accès égal à leurs droits.

Plus qu'un simple défi médical : la lèpre et ses causes sociales

La lèpre est qualifiée de « maladie de la pauvreté », car son apparition, sa propagation ainsi que ses conséquences sanitaires et sociales sont étroitement liées à la pauvreté et à des conditions de vie défavorisées. La maladie touche principalement les régions où les populations vivent dans de mauvaises conditions de logement et d'hygiène et sont en contact étroit les unes avec les autres pendant de longues périodes. Ces conditions favorisent la transmission de l'agent pathogène *Mycobacterium leprae*. La pauvreté s'accompagne en outre souvent de carences alimentaires ou de malnutrition, ce qui affaiblit le système immunitaire et peut contribuer à faciliter l'apparition d'une infection ou à aggraver son évolution.

ACCÈS LIMITÉ AUX SOINS MÉDICAUX

Un autre aspect central est l'accès limité aux soins médicaux dans de nombreuses régions touchées. Dans les pays pauvres ou les zones rurales, le personnel médical, les moyens de diagnostic et les soins de santé continus font souvent défaut. La lèpre n'est donc souvent détectée et traitée qu'à un stade avancé. **Les diagnostics tardifs augmentent non seulement le risque de propagation, mais entraînent aussi plus fréquemment des lésions nerveuses irréversibles, des douleurs chroniques, des paralysies et des handicaps visibles.** Ces conséquences physiques sont le reflet de déficits structurels et limitent considérablement la qualité de vie des personnes touchées.

FAIBLE ÉDUCATION À LA SANTÉ, FORTE STIGMATISATION

À cela s'ajoute le fait que, dans de nombreux groupes de population touchés, l'éducation à la santé est limitée. **Les symptômes précoces, tels que les troubles sensoriels ou les altérations cutanées, ne sont souvent pas reconnus comme des signes de maladie grave** ou sont mal interprétés, ce qui complique davantage un traitement précoce. La stigmatisation de la lèpre, profondément ancrée dans l'histoire, aggrave considérablement ce problème. Par **crainte de la discrimination**, de l'exclusion sociale ou de la perte de leurs moyens de subsistance, de nombreuses personnes touchées cachent leur maladie et ne consultent un médecin que tardivement. La stigmatisation n'agit donc pas seulement comme une conséquence sociale de la maladie, mais comme un facteur à part entière qui entrave considérablement sa lutte.



Qu'est-ce que la lèpre ?

La lèpre est une maladie infectieuse bactérienne causée par les bactéries *Mycobacterium leprae* et *Mycobacterium lepromatosis*. Elle est **peu contagieuse** et se transmet principalement par gouttelettes, lorsque l'on séjourne pendant une longue période à proximité immédiate de personnes infectées.

La maladie endommage la peau et les nerfs, ce qui entraîne une insensibilité à la douleur. Cela se traduit souvent par des blessures et des ulcères chroniques,



La stigmatisation et la discrimination empêchent Anjali d'avoir la possibilité d'un travail rémunéré. © Sabrina Dangol

GUÉRISSABLE, MAIS TOUJOURS UN PROBLÈME

Bien que la lèpre soit aujourd'hui guérissable **grâce à une thérapie combinée efficace**, elle reste un problème de santé majeur dans de nombreuses régions pauvres. Parallèlement, la maladie elle-même contribue à aggraver la pauvreté : les handicaps physiques permanents et l'exclusion sociale entraînent souvent une incapacité de travail, une perte de revenus et un déclassement social. **Il en résulte un cercle vicieux dans lequel la pauvreté favorise la maladie et la maladie, à son tour, aggrave la pauvreté.** La lèpre n'est donc pas uniquement un problème médical, mais aussi l'expression d'inégalités sociales et de désavantages structurels.

qui nécessitent parfois une amputation. La lèpre endommage également les nerfs du visage et entraîne la cécité, car les personnes touchées ne peuvent plus cligner des yeux.

La lèpre est contagieuse, mais elle se soigne bien grâce à un traitement antibiotique de longue durée.

UNE LUTTE EFFICACE

Une lutte durable contre la lèpre nécessite donc bien plus que la mise à disposition de médicaments efficaces. Outre les soins médicaux, l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre la stigmatisation, le renforcement de l'éducation à la santé ainsi qu'un accès fiable aux services de santé sont particulièrement décisifs. **Ce n'est qu'en combinant des mesures médicales, sociales et structurelles que l'on pourra vaincre la lèpre à long terme et réduire efficacement ses conséquences pour les personnes touchées.**

Depuis le début des années 1980, la lèpre est guérissable grâce à une thérapie combinée à base de plusieurs antibiotiques (polychimiothérapie). Ce traitement dure de six à douze mois et provoque souvent des réactions immunitaires douloureuses et persistantes, notamment des inflammations nerveuses. Il a déjà été utilisé avec succès chez plus de 16 millions de personnes. Néanmoins, des millions de personnes dans le monde continuent de vivre avec des handicaps irréversibles dus à cette maladie.

Bangladesh

Résilience pour une vie meilleure

Le Bangladesh est l'un des pays où la lèpre persiste malgré des progrès considérables en matière de santé publique. La maladie touche principalement les personnes issues de milieux économiquement et socialement défavorisés, ainsi que celles vivant dans des régions isolées. Outre les défis médicaux, ce sont surtout la stigmatisation sociale et l'exclusion qui compliquent la vie des personnes touchées et limitent leurs perspectives économiques.

Le programme « Renforcer la résilience pour une vie meilleure » a changé la vie de nombreuses personnes issues de communautés particulièrement vulnérables. Il a permis d'améliorer la santé, les moyens de subsistance, l'éducation et la capacité à faire face au changement climatique. Grâce à une étroite collaboration avec le programme national de lutte contre la lèpre, les autorités locales et les communautés, nous avons pu améliorer le dépistage précoce de la lèpre, garantir la prise en charge et mieux intégrer les personnes atteintes de lèpre ou d'un handicap dans la société.

Dans le domaine de la santé, nous avons détecté 918 nouveaux cas de lèpre à un stade précoce. Toutes les personnes touchées ont reçu un traitement complet et en temps opportun. La formation des professionnels de santé, une implication accrue des cliniques locales et des campagnes de sensibilisation menées dans les écoles, les communautés religieuses et par des bénévoles ont contribué à réduire la stigmatisation. De plus en plus de personnes touchées ont sollicité une aide médicale, soutenues par des services de proximité et un suivi numérique. **Au total, nos mesures de santé et de sensibilisation ont bénéficié à plus de 369'000 personnes.**

Des groupes d'entraide ont aidé les personnes à reconstruire leurs moyens de subsistance. Les personnes ayant perdu leur emploi à cause de la lèpre ont bénéficié d'un soutien ciblé : les membres ont constitué des économies, ont eu recours à des microcrédits et ont développé des sources de revenus durables. Cela a donné naissance à 139 nouvelles micro-entreprises. **Les personnes touchées ont retrouvé leur indépendance et leur dignité a été rétablie.**

L'agriculture biologique a augmenté les rendements et renforcé la sécurité alimentaire. En 2025, des banques céréalières gérées collectivement ont été créées pour stocker les récoltes et protéger les ménages des fluctuations de prix et des pénuries. Des cours, formations et bourses ont renforcé les capacités de 810 personnes, tandis que 770 enfants de familles défavorisées ou stigmatisées ont amélioré leurs résultats scolaires grâce à un accompagnement. Les formations ont surtout favorisé l'autonomie des femmes. Enfin, des groupes de la société civile ont sensibilisé plus de 4'000 personnes aux enjeux climatiques et aux droits humains.



Un groupe d'entraide dans une plantation de thé dans la région nord-est de Sylhet au Bangladesh, qui se réunit et boit du thé. © Ruth Towell

Malgré des défis tels que l'instabilité politique et la hausse du coût de la vie, Mission Lèpre au Bangladesh a pu mener à bien ses activités principales grâce à une planification prévoyante et à de solides réseaux locaux.

Ce projet montre que des changements durables sont possibles lorsque les communautés prennent leurs responsabilités et développent leurs propres solutions.

918 
nouveaux cas
de lèpre détectés

1'360 
patients de
la lèpre traités

1'784 
personnes ont reçu
des aides à la mobilité
(béquilles, etc).

1'282 
professionnels de
santé ont été formés et
sensibilisés à la lèpre

Accompagnement : l'éducation comme moyen de sortir de la pauvreté



Je m'appelle Buli (3^e depuis la droite) et je vis dans un petit village au Bangladesh. Après la mort de mon père, notre famille a sombré dans une grande détresse. Ma mère travaillait comme journalière pour nous nourrir, et je me battais pour poursuivre mes études. L'éducation était ma seule lueur d'espoir.

Dans notre village, la grande pauvreté empêche de nombreux enfants, pourtant scolarisés, d'être aidés à la maison. Faute de soutien et de moyens, leurs résultats baissent et leur motivation s'éteint.

Mission Lèpre a lancé un groupe d'entraide : des étudiants donnent des cours aux enfants et reçoivent en échange une petite aide financière. Je me suis inscrite tout de suite : une solution gagnante pour tous, qui aide les enfants et me permet de soutenir ma famille tout en poursuivant mes études.

Les enfants ont progressivement pris confiance : ils faisaient leurs devoirs, posaient des questions et aimaient de nouveau aller à l'école. En même temps, ma confiance en moi grandissait.

Lorsque les huit élèves ont réussi leurs examens et que certains ont obtenu des notes excellentes, j'ai ressenti de la fierté et de l'accomplissement. Je n'étais plus seulement une étudiante pauvre – j'étais enseignante, mentor et porteuse d'espoir.

Un lieu de sécurité et de nouveau départ - Le foyer pour femmes Hagar

Le centre Hagar vient en aide aux femmes particulièrement vulnérables et à leurs enfants, notamment celles touchées par la lèpre, le viol, une grossesse non désirée, le divorce ou un handicap. Le projet propose un hébergement protégé d'un an, accompagné de conseils, de soins médicaux et d'un soutien juridique. Les femmes sont autonomisées grâce à des formations professionnelles et d'autodéfense, et préparées à leur réintégration dans la communauté.

En 2025, 67 mères et 35 enfants au total ont été réintégrés avec succès dans la communauté après leur séjour. Parmi eux, 52 femmes et 22 enfants sont retournés dans leur communauté, tandis que 15 mères et 13 enfants se sont installées dans une autre communauté.



Les femmes et les enfants sont hébergés au foyer pour femmes Hagar dans un environnement sûr et bienveillant.

7'540 
personnes sont
organisées en 537
groupes d'entraide

351'053 
personnes ont
subi un dépistage
de la lèpre

770 
écoliers ont
bénéficié d'un
accompagnement

102 
femmes et enfants ont
trouvé refuge au foyer
pour femmes Hagar

Inde

L'hôpital de Mission Lèpre, Purulia

L'Inde connaît une croissance économique fulgurante. Dans le même temps, la pauvreté et l'insuffisance des soins médicaux de base restent une réalité pour de nombreuses personnes. Cela est particulièrement flagrant dans le cas de la lèpre : l'Inde continue d'enregistrer le plus grand nombre de nouveaux cas diagnostiqués au monde. Les programmes gouvernementaux ont permis des progrès, mais pour une endémie durable, il faut des organisations spécialisées telles que Mission Lèpre.

Situé dans le district de Purulia, en Bengale occidentale, une région défavorisée, l'hôpital de Mission Lèpre **améliore la santé et la qualité de vie** des personnes atteintes de la lèpre ainsi que d'autres groupes de population marginalisés. Dans le cadre de son axe stratégique « Zero Lèpre », l'hôpital propose une prise en charge globale, allant du dépistage précoce au traitement, en passant par la réadaptation.



Lors de sa visite à Purulia, **Markus Freudiger** est impressionné : l'ancienne clinique ambulatoire a été transformée en une école moderne de physiothérapie. En 2025, le cursus de Bachelor en quatre ans et demi a démarré avec 18 étudiants. Il impose des exigences élevées aux participants. Parallèlement, l'école s'engage à ouvrir des perspectives aux personnes ayant été touchées par la lèpre. Une demande a été adressée au gouvernement afin qu'à l'avenir, les apprenants ne remplissant pas entièrement les conditions d'admission habituelles puissent également être admis. Un diplôme de niveau inférieur à la licence est prévu pour eux – une étape importante vers plus d'égalité des chances et d'intégration.

En 2025, 15'526 consultations liées à la lèpre ont été réalisées. **368 nouveaux cas de lèpre** ont été diagnostiqués et immédiatement pris en charge. Des dépistages systématiques ainsi que des cliniques mobiles ont permis d'identifier précocement les personnes touchées. Ce travail de proximité est essentiel pour lutter contre la stigmatisation et permettre aux personnes vivant dans des zones reculées d'accéder au traitement.

La prise en charge de la lèpre va bien au-delà de l'antibiothérapie. **Des centaines de complications liées à la lèpre, d'ulcères chroniques et de nombreux cas de névrite ont été traités en ambulatoire ou en hospitalisation, selon leur gravité.** Des opérations de reconstruction ont aidé les personnes touchées à retrouver des fonctions corporelles perdues, tandis que des chaussures de protection spécialement conçues ont permis d'éviter de nouvelles blessures.

En plus du travail sur la lèpre, l'hôpital est un important **centre de santé régional offrant des services étendus** en dermatologie, ophtalmologie, médecine générale, chirurgie et dentisterie. Les revenus des traitements payants aident à **cofinancer** les soins aux personnes démunies.

Un défi demeure : le recrutement et la fidélisation des spécialistes ainsi qu'à la sécurisation financière à long terme. Malgré ces obstacles, **l'hôpital a apporté une contribution décisive à la lutte contre la lèpre et a renforcé durablement les soins de santé de la région.**

15'526 
patients atteints
de la lèpre traités

19 
interventions des
cliniques mobiles

3'096 
patients pris en
charge par des
cliniques mobiles

1'769 
personnes ont reçu
des chaussures de
protection spéciales

Inde



Formation professionnelle pour l'inclusion et des perspectives d'avenir

Les jeunes touchés par la lèpre, un handicap physique ou la pauvreté reçoivent une formation qualifiée dans des écoles professionnelles. Une formation professionnelle renforce leurs chances sur le marché du travail, leur permettant ainsi de mener une vie autonome et les aide à surmonter l'exclusion sociale.

En 2025, les programmes de formation professionnelle de Mission Lèpre Inde, à Vizianagaram, Faizabad et Bankura, ont proposé une **offre variée, allant de cours ouverts à tous à des formations reconnues, complétées par de courtes formations pratiques**. Ateliers et stages ont permis aux participants d'acquérir des compétences dans les métiers manuels, l'informatique et les services comme l'économie domestique, la restauration ou le commerce. **Des enseignants locaux ont assuré un enseignement théorique et pratique étroitement lié.** Les apprenants atteints de la lèpre ou d'un handicap suivaient aussi des soins quotidiens et des exercices de mobilité encadrés par un thérapeute. Tous bénéficiaient enfin de soins médicaux, d'une orientation professionnelle et d'un accompagnement vers l'emploi.

En 2025, une avancée majeure a été l'introduction de **salles de classe «intelligentes»** avec des supports

numériques. Des méthodes modernes, des laboratoires informatiques bien équipés et un enseignement interactif ont amélioré la qualité des formations et l'employabilité des diplômés, tandis que la formation continue des enseignants était encouragée. La durabilité est intégrée au programme, en sensibilisant les jeunes à la protection de l'environnement, et les employeurs à l'inclusion, à l'égalité des chances et à des conditions de travail équitables.

Les diplômés ont été placés avec succès en entreprise et continuent d'être accompagnés après leur insertion, notamment via l'association des anciens élèves. Malgré l'augmentation des admissions de jeunes atteints de la lèpre, la stigmatisation demeure un défi et freine encore l'accès au soutien. Dans l'ensemble, les programmes renforcent durablement l'employabilité, la participation et la dignité des jeunes défavorisés.



Ravi Anthony est directeur du **Bill Edgar Memorial Vocational Training Centre** à Bankura.

Il a récemment suivi en ligne la formation continue « Vocational education and training (VET) – between Poverty Alleviation and Economic Development » de l'**ETH Zurich**. Il décrit ce cours comme très enrichissant pour approfondir sa compréhension de la formation professionnelle, notamment en ce qui concerne les approches durables et « vertes ». Il mettra notamment l'accent sur une analyse rigoureuse des besoins ainsi que sur une coordination étroite avec l'industrie et d'autres parties prenantes afin d'adapter les offres de formation au marché du

travail local. Pour être efficaces, **les programmes de formation professionnelle (VET) nécessitent une forte implication des parties prenantes, un personnel qualifié et de bonnes infrastructures**. À Bankura, il estime que les conditions sont réunies pour cela. Son objectif reste une formation pratique et de qualité offrant des perspectives durables aux personnes touchées par la lèpre.

388 

apprenants formés

87% 

de tous les étudiants ont terminé leur formation avec succès

78% 

des diplômés ont réussi leur entrée dans la vie active

10'351 

personnes ont trouvé un emploi après une formation professionnelle dispensée par TLM (chiffre mondial)

République démocratique du Congo

Santé, participation et perspectives

Au cours des cinq dernières années, le travail de Mission Lèpre Congo a entraîné des changements concrets et durables, comme l'a montré l'évaluation externe de son plan stratégique 2021-2025 : onze des quatorze objectifs ont été atteints.

Mission Lèpre Congo a permis, avec succès, grâce à la formation du personnel médical et à la collaboration avec des communautés comme les Églises, de détecter et traiter précocement des centaines de nouveaux cas entre 2021 et 2025, tandis qu'un suivi rigoureux des contacts a contribué à prévenir de nouvelles contaminations.



Le soutien apporté aux personnes concernées allait au-delà des soins médicaux. Des programmes d'autogestion de la maladie, un accompagnement **psychosocial et un soutien communautaire** ont contribué à améliorer la qualité de vie et la confiance en soi des personnes concernées. De nombreuses personnes ont pu reprendre une participation active à la vie communautaire et de nombreuses familles ont réussi à améliorer leur situation économique et à mener une vie plus autonome grâce à des mesures génératrices de revenus.

Le renforcement de l'organisation OPALCO, au sein de laquelle les personnes atteintes de la lèpre défendent leurs intérêts, reste un objectif important. OPALCO (Organisation des Personnes Affectées par la Lèpre au Congo) est aujourd'hui reconnue au niveau national, dispose d'un réseau international et jouit d'une autonomie croissante. Ses membres s'engagent activement pour leurs droits, luttent contre la discrimination et participent activement à l'amélioration de leurs conditions de vie. L'équipe de Mission Lèpre Congo est particulièrement fière de ce succès.

L'évaluation montre que le travail de Mission Lèpre Congo améliore la santé, l'autonomie et les perspectives d'avenir des personnes qui ont longtemps été défavorisées.



« L'évaluation nous a donné davantage confiance dans le soutien que nous apportons aux personnes touchées – ce qui est la raison principale de notre existence. Cette stratégie nous a permis de travailler réellement à la

réalisation de notre vision : vaincre la lèpre et transformer des vies », souligne Christian Bulambo Bisimwa, directeur national de Mission Lèpre Congo.

La RDC est riche en ressources, mais elle est confrontée à d'importants défis structurels. De nombreuses personnes vivent dans la pauvreté et ont un accès insuffisant à la nourriture et aux soins médicaux. L'instabilité politique et la faiblesse des structures étatiques aggravent les inégalités sociales. Les personnes atteintes de la lèpre et les autres personnes en situation de handicap sont particulièrement touchées, car elles sont souvent exclues des services et de la participation à la vie sociale.

Mission Lèpre Congo, dont le siège est à Kinshasa, intervient dans les régions fortement touchées afin d'améliorer durablement la santé, la participation sociale et les perspectives d'avenir des personnes concernées.

165 
nouveaux cas de lèpre
détectés

644 
personnes formées et
informées sur la lèpre

2'267 
personnes contact
dépistées pour la lèpre

Niger

Engagement pour la santé et la dignité

Le Niger fait partie des pays les plus défavorisés du monde : environ la moitié de la population vit dans une pauvreté extrême. De vastes parties du pays sont constituées de désert et de nombreuses personnes vivent de l'agriculture. Le système de santé est fortement sous-équipé. Pour les personnes atteintes de lèpre ou de handicaps, cela a des conséquences graves. Le manque de soins médicaux et le manque de connaissances sur la maladie conduisent souvent à des handicaps évitables et à l'exclusion sociale : les personnes concernées perdent leur capacité de travail, les familles se brisent et les enfants ne peuvent pas aller à l'école.

Mission Lèpre Niger s'engage donc dans les soins médicaux, renforce les organisations d'entraide et défend les droits et la participation sociale des personnes touchées. Les activités mises en œuvre en 2025 ont amélioré l'accès aux services de santé, renforcé l'intégration socio-économique des personnes atteintes de la lèpre et contribué à une meilleure

compréhension de la lèpre au sein des communautés.

Malgré un contexte sécuritaire difficile et le transfert du bureau de Mission Lèpre de Niamey à Maradi, toutes les activités ont pu être adaptées et poursuivies avec succès.



« Moi, l'imam, j'ai eu la lèpre et j'en suis guéri. »

Une voix claire contre la stigmatisation

Je m'appelle Malam Sita. Je suis l'imam de la grande Mosquée de Lamordé, sur la rive droite de Niamey, au Niger. Mon parcours est celui d'un chef religieux qui a non seulement appris à comprendre la lèpre, mais qui en a lui-même fait l'expérience. Aujourd'hui, je m'exprime en tant qu'homme guéri et je m'engage avec détermination à sensibiliser ma communauté à cette maladie.

En 2025, j'ai participé à une formation organisée par Mission Lèpre. Aux côtés de chefs religieux chrétiens et musulmans ainsi que de guérisseurs traditionnels, nous avons reçu des informations claires sur la lèpre : sa transmission, son traitement et surtout l'importance d'un diagnostic précoce. Même si je savais déjà beaucoup sur la maladie grâce à mon expérience personnelle, ce n'est qu'à ce moment-là que j'ai pris conscience à quel point des informations fiables peuvent changer des vies.

Cet engagement me tient particulièrement à cœur : il y a trois ans, j'ai moi-même contracté la lèpre. Tout a commencé par de petites taches insensibles sur mon corps. Au début, je ne savais pas ce qu'elles signifiaient. Une émission de radio sur la lèpre m'a fait prendre conscience des symptômes, et je me suis rendu au Centre de dermatologie et de lutte contre la lèpre de Boukoki. Là-bas, j'ai été soigné gratuitement et j'étais complètement guéri au bout de six mois.

Cette expérience a changé ma vie. Elle m'a donné la force et la crédibilité nécessaires pour parler ouvertement de la lèpre. Dans mes prêches du vendredi et lors d'émissions de radio, je répète ce message : la lèpre est une maladie comme les autres – ce n'est ni une malédiction ni une punition.

Aujourd'hui, je dis sans crainte : « Moi, l'imam, j'ai eu la lèpre et j'en suis guéri. Mon objectif est de vaincre la stigmatisation et d'encourager les gens à chercher de l'aide dès les premiers signes. Un diagnostic précoce peut sauver la santé et préserver la dignité ainsi que l'espoir. »

2'734 
personnes contact
dépistées pour la lèpre

224 
nouveaux cas
de lèpre détectés

233 
professionnels de santé
et bénévoles formés et
sensibilisés à la lèpre

108 
enfants et adultes
soutenus dans leur
parcours scolaire

Népal

L'hôpital Anandaban

Malgré sa popularité auprès des voyageurs, le Népal compte parmi les pays d'Asie les plus défavorisés sur le plan économique. Les catastrophes naturelles, telles que les tremblements de terre ou les inondations, menacent sans cesse les moyens de subsistance de la population. L'accès aux soins médicaux est particulièrement limité dans les régions montagneuses isolées. Chaque année, environ 3'000 nouveaux cas de lèpre sont recensés dans tout le pays.

Situé dans la vallée de Katmandou, l'hôpital Anandaban est le principal centre népalais spécialisé dans la lèpre, les handicaps qui y sont associés et les complications complexes. Il offre une prise en charge globale – allant du diagnostic et du traitement médicamenteux à la chirurgie reconstructive en passant par le soutien psychosocial – apportant en outre une contribution importante aux soins de santé généraux.

En 2025, 167 nouveaux cas de lèpre, dont six enfants, ont été diagnostiqués. Plus de 8'100 personnes atteintes de la lèpre ont reçu de l'aide de l'hôpital Anandaban.

Dans ces hôpitaux affiliés, des experts de la santé ont effectué 2'158 consultations liées à la lèpre et pris en charge des complications liées à cette maladie. **Le nombre élevé de complications liées à la lèpre traitées, d'ulcères soignés et d'opérations de reconstruction a une nouvelle fois démontré le rôle central de l'hôpital en tant que centre de compétence.**

Au total, 42'000 patients ont reçu des soins pour divers problèmes de santé, principalement lors de consultations de médecine générale. **En parallèle, plus de 1 000 personnes ont été prises en charge lors de cinq camps de santé organisés dans des zones exposées aux glissements de terrain.**

Le site de l'hôpital reste géologiquement menacé suite aux glissements de terrain de 2024. La direction de l'hôpital a mis en œuvre un plan d'urgence pour protéger les patients et le personnel. Pendant la mousson, les patients hospitalisés atteints de la lèpre ont été temporairement transférés vers des centres partenaires. Les services ambulatoires ont toutefois continué d'être assurés sans interruption.


En 2025, le lancement d'un programme de suivi post-opératoire après des interventions de reconstruction, la mise en place d'une formation professionnelle pour les patientes hospitalisées et la mise en œuvre du plan global de prévention des catastrophes ont revêtu une importance stratégique.

Malgré les risques liés aux infrastructures, la prise en charge a pu être assurée. L'hôpital Anandaban consolide ainsi son rôle central dans la lutte nationale contre la lèpre et en tant que prestataire de soins de santé fiable.

LA VIE À L'HÔPITAL ANANDABAN APRÈS LES GLISSEMENTS DE TERRAIN DE 2024


L'hôpital Anandaban s'est réglé sur un nouveau rythme. Les patients des services de traitement de la lèpre, gravement endommagés par le glissement de terrain, ont trouvé refuge dans l'aile des traumatismes et des urgences, récemment construite. Beaucoup des bâtiments endommagés, notamment les laboratoires et les services pour les patients atteints de la lèpre, ont été emportés par le glissement. D'autres services, endommagés lors du glissement de terrain, ont entre-temps été réparés et sont à nouveau pleinement opérationnels.



167 
nouveaux cas
de lèpre détectés

108'270 
prestations médicales
et diagnostiques
fournies

2'350 
personnes ont reçu
des aides à la mobilité
(béquilles, etc).

6'182 
séances de physio-
thérapie réalisées

Au niveau international

Nous transformons des vies chaque jour - et cela porte ses fruits.

En 2019, Mission Lèpre internationale a lancé sa stratégie mondiale sur six ans. En 2025, nous avons fait le bilan de son impact et pouvons être fiers, à juste titre, de ce qui a été accompli.

METTRE FIN À LA TRANSMISSION

Dans le cadre de cette stratégie, nous avons mené des recherches sur des innovations susceptibles de mettre fin à la transmission de la lèpre et avons développé de meilleurs outils de prévention et de diagnostic. Parmi les avancées les plus importantes, on peut citer :

- un nouveau test rapide qui fournit des résultats en moins d'une heure et pourrait révolutionner le diagnostic
- l'essai du médicament Telacebec comme traitement potentiellement plus rapide, plus sûr et plus court
- la mise en place d'un système mondial d'apprentissage en ligne pour préserver l'expertise en matière de lèpre

Parallèlement, la recherche active de cas et le dépistage précoce ont été renforcés grâce à la formation des professionnels de santé communautaires et à la mobilisation des communautés. L'implication d'organisations de personnes ayant vécu la lèpre rend les dépistages de masse plus fréquents et efficaces : leurs témoignages réduisent la stigmatisation et encouragent davantage de personnes à se faire dépister. Cette collaboration est au cœur de la stratégie mondiale 2025-2030.

RÉDUIRE LES HANDICAPS

Nous avons renforcé le soutien au bien-être psychologique, la recherche sur les complications liées à la lèpre et le traitement des ulcères. De nouvelles techniques chirurgicales, méthodes de cicatrisation et approches thérapeutiques ont été développées et mises en pratique.

La thérapie L-PRF a marqué une avancée majeure : ce gel de cellules autologues améliore nettement la guérison des ulcères et réduit la durée des traitements.

Par ailleurs, des médecins, infirmiers et professionnels de la réadaptation ont été formés, dans plusieurs pays, au traitement des complications de la lèpre. La santé mentale a également été renforcée grâce à la formation de collaborateurs chargés du conseil et de l'accompagnement des personnes touchées.

LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION

L'un des objectifs centraux de la stratégie était de placer les personnes ayant vécu la lèpre au cœur de la lutte contre l'injustice. Aujourd'hui, nos liens avec les **organisations de personnes touchées par la lèpre** sont plus forts que jamais.

Tous les membres de Mission Lèpre ont encouragé l'autodéfense des personnes touchées. Beaucoup sont aujourd'hui devenus des défenseurs actifs, parfois jusqu'au niveau international, notamment auprès des Nations Unies, et ont contribué à faire évoluer des lois et des pratiques discriminatoires dans plusieurs pays.

PERSPECTIVES

Au cours des prochaines années, nous souhaitons renforcer davantage la collaboration avec les organisations de personnes touchées, améliorer l'accès aux traitements et parvenir à interrompre la transmission.

Nous continuerons à nous concentrer sur les trois objectifs « zéro » : zéro transmission, zéro invalidité, zéro discrimination. En renforçant ces trois domaines simultanément, nous nous rapprochons de notre vision : la lèpre vaincue, des vies transformées.

2,6 Mio.



de personnes ont subi un dépistage de la lèpre

136'520



personnes ont reçu des chaussures de protection

95%



des personnes touchées par la lèpre ont déclaré être mieux intégrées dans la société en 2024

Suisse

Sensibilisation en Suisse : favoriser la compréhension. Bâtir des ponts.

Mission Lèpre Suisse s'engage activement pour renforcer la prise de conscience concernant la lèpre, la pauvreté et l'exclusion. Notre objectif est clair : éclairer, informer et motiver les gens à s'engager.

À travers des conférences, des participations à des salons, des publications et un travail de mise en réseau ciblé, nous sensibilisons les gens au fait que la guérison est possible – et que les personnes affectées dans le monde entier ont toujours besoin de notre soutien.

CONFÉRENCES DANS LES PAROISSES ET LES GROUPES

En 2025, dix conférences ont eu lieu lors de services religieux ainsi que lors de rencontres de seniors et de jeunes. Au total, 358 personnes ont été directement touchées. De telles rencontres créent un lien avec nos projets à travers le monde et permettent de comprendre pourquoi la lèpre est toujours une réalité.

PRÉSENCE LORS DE GRANDES CONFÉRENCES

La conférence Explo a réuni près de 4'000 participants, offrant une belle occasion de présenter notre travail. Membres du mouvement StopArmut, nous avons soutenu activement la campagne nationale et animé un stand à Winterthur, où nous avons échangé avec environ 220 personnes. En novembre 2025, nous étions aussi présents à la conférence chrétienne ONE' à Bulle, qui a rassemblé plus de 2'000 participants : une opportunité de sensibiliser les jeunes à la lèpre, de nouer de nouveaux contacts et de renforcer notre réseau en Suisse romande.

PLANIFICATION SUCCESSORALE

En collaboration avec **deux autres organisations caritatives**, nous avons organisé en **septembre 2025 à Berne** une réunion d'information sur la planification successorale. **80 donatrices et donateurs** se sont inscrits à l'événement – cela a donné lieu à un espace d'échange précieux et personnel pour aborder les questions liées à la succession et à la transmission du patrimoine.

RÉSEAUTAGE ET TRAVAIL POLITIQUE

Mission Lèpre Suisse s'engage **activement** dans des **réseaux** tels que l'Alliance suisse contre les maladies tropicales négligées (SANTD). Ensemble, nous avons organisé un événement destiné aux parlementaires à Bâle ainsi qu'une exposition de photos sur les maladies tropicales négligées à Genève et à Berne. En mars 2025, notre directeur a rencontré les conseillers nationaux Marc Jost et Nik Gugger au Palais fédéral

pour discuter de nos projets en Inde et du livre « Wo Jesus barfuss geht » (Là où Jésus marche pieds nus).

ENGAGEMENT AU SEIN D'ASSOCIATIONS

Markus Freudiger continue de représenter Mission Lèpre Suisse au sein du comité directeur d'Interaction, **la principale plateforme des organisations chrétiennes de développement**. Nous participons à la conférence annuelle et collaborons au sein du groupe de pilotage du programme international de la DDC.



Notre stand à l'Explo Zurich 2025



Nous avons participé à la conférence ONE' à Bulle

Grâce à ces activités variées, nous touchons un large public en Suisse et contribuons ainsi à sensibiliser le grand public à la lèpre.

Merci à nos soutiens

Nous sommes très reconnaissants envers chaque personne et chaque organisation qui rend notre travail possible. Sans vous, nous ne pourrions pas venir en aide à bon nombre des personnes les plus défavorisées et les plus marginalisées. Grâce à votre soutien, leur vie s'améliore petit à petit. Ensemble, nous contribuons à ce que ces personnes retrouvent la santé, de nouvelles perspectives et un nouvel espoir. Dans ce rapport annuel et sur notre site web, nous vous montrons ce que nous accomplissons ensemble. Nous vous remercions infiniment de soutenir les personnes affectées par la lèpre.

NOS DONATEURS RÉGULIERS

Nous vous sommes reconnaissants de votre engagement fidèle tout au long de l'année. Vous êtes le cœur et la colonne vertébrale de notre organisation.

PAROISSES, AUTORITÉS, FONDATIONS ET FONDS DE LOTERIE

Le soutien des paroisses, des autorités, des fondations et des fonds de loterie est tout aussi déterminant. Grâce à ces bailleurs de fonds fiables, nous pouvons planifier nos projets sur le long terme et soutenir efficacement les personnes touchées par la lèpre – merci.

CONTRIBUTION DE LA DDC

En 2025, Mission Lèpre Suisse a reçu une contribution de 304'351 francs de la Direction du développement et de la coopération (DDC) par l'intermédiaire de l'organisation faîtière Interaction.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Nous mentionnons nos bailleurs de fonds dans l'annexe aux comptes annuels, au point 13.

FAIRE LE BIEN - AU-DELÀ DE LA FIN DE LA VIE

Chaque année, les legs et les dons apportent une contribution importante au financement de nos projets. Ils permettent d'apporter une aide qui a un effet durable et qui change des vies.

Nous remercions toutes les personnes qui nous accordent leur confiance dans cette démarche.

Un grand merci à tous nos soutiens pour leur confiance et leur engagement.



Transparence

Nous attachons une grande importance à une gestion transparente et responsable des finances ainsi qu'à une utilisation efficace des fonds qui nous sont confiés. Les comptes sont présentés selon la norme Swiss GAAP RPC 21. Nous nous faisons régulièrement contrôler par Zewo.

Vous trouverez à la page suivante des diagrammes sur l'utilisation des fonds, leur affectation et leur origine.

Le calcul des charges est présenté selon la méthode Zewo *

Sur un don de 100 francs, 81.10 francs sont affectés aux projets.

CHARGES DE PROJETS

81.1%

Année précédente 82.8%

RECHERCHE DE FONDS

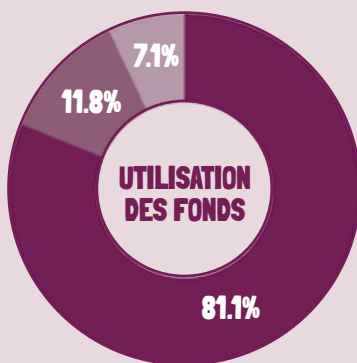
11.8%

Année précédente 10.8%

ADMINISTRATION

7.1%

Année précédente 6.4%



Distribution des fonds

Le graphique suivant montre la répartition des moyens financiers entre les pays prioritaires.

34% BANGLADESH

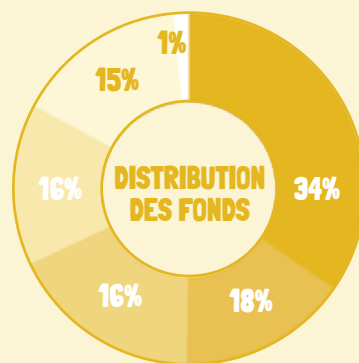
18% INDE

16% RD CONGO

16% NIGER

15% NÉPAL

1% SUISSE



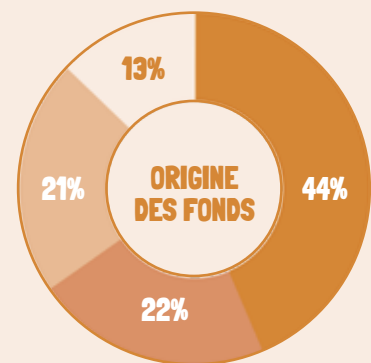
Origine des fonds

44% DE DONS PRIVÉS

22% DE FONDS PUBLICS

21% DE FONDATIONS / INSTITUTIONS

13% DE LEGS ET HÉRITAGES



* <https://zewo.ch/fr/methode-zewo/>

Vous trouverez les rapports sur les finances dans les pages suivantes.



Rapport de l'organe de révision statutaire sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale de l'association de la

Mission Lèpre Suisse avec siège à Herzogenbuchsee

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'association Mission Lèpre Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle restreint de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP PRC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'approbation et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les interrogations et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels (Avec un total du passif de CHF 3'993'637, capital de l'organisation de CHF 3'815'437 et avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de CHF -196'229 ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec Swiss GAAP RPC et ne sont pas en conformité avec le droit Suisse et des statuts.

Berthoud, le 18.03.2026

adiutis ag

Qualifizierte elektronische Signatur · Schweizer Recht

Stefan Häsler
Expert-réviseur agréé
Expert-comptable diplômé
Auditeur responsable

Qualifizierte elektronische Signatur · Schweizer Recht

Claudine Philip
Agent fiduciaire avec brevet fédéral

Annexes: Comptes annuels

Comptes annuels 2025

Bilan au 31 décembre 2025

| | Notes | 2025 CHF | 2024 CHF |
|--|-------|------------------|------------------|
| ACTIF | | | |
| Liquidités | 4 | 3'556'198 | 3'622'384 |
| Comptes débiteurs | 5 | 817 | 5'533 |
| Comptes de régularisation de l'actif | 6 | 14'529 | 80'182 |
| Actif circulant | | 3'571'544 | 3'708'100 |
| Installations et équipements | 7 | 16'701 | 1'835 |
| Terrains et bâtiments | 8 | 405'392 | 415'720 |
| Actif immobilisé | | 422'092 | 417'555 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 3'993'637 | 4'125'655 |
| PASSIF | | | |
| Engagements de prestations et services | 9 | 6'148 | 2'410 |
| Comptes de régularisation du passif | 10 | 6'547 | 26'864 |
| Passif à court terme | | 12'695 | 29'274 |
| Fonds affectés | 11 | 165'505 | 84'715 |
| Fonds d'investissement | | 165'505 | 84'715 |
| Capital libéré généré | | 500'000 | 500'000 |
| Capital fixe généré | | 3'315'437 | 3'511'666 |
| Capital de l'organisation | 12 | 3'815'437 | 4'011'666 |
| TOTAL DU PASSIF | | 3'993'637 | 4'125'655 |

Comptes d'exploitation 2025

| | Notes | 2025 CHF | 2024 CHF |
|---|-------|-------------------|-------------------|
| Dons | | 864'048 | 817'724 |
| Dons affectés | | 205'241 | 380'569 |
| Dons de fondations et institutions | | 44'450 | 37'730 |
| Dons de fondations et institutions affectés | 14 | 475'658 | 732'959 |
| Contributions du secteur public | 15 | 304'351 | 379'705 |
| Legs et héritages | 16 | 68'680 | 1'095'465 |
| Legs et héritages affectés | 16 | 452'981 | 304'689 |
| Produits de collectes de fonds | | 2'415'408 | 3'748'842 |
| Autres produits | | 24'829 | 45'973 |
| Total des produits | | 2'440'238 | 3'794'814 |
| Financement de projets | | -1'908'121 | -2'232'388 |
| Frais de suivi de projets | | -161'064 | -154'738 |
| Charges directes de projets | 17 | -2'069'185 | -2'387'126 |
| Recherche de fonds | 17 | -301'052 | -312'168 |
| Charges administratives | 17 | -180'473 | -178'221 |
| Charges d'exploitation | | -2'550'710 | -2'877'515 |
| Résultat d'exploitation | | -110'472 | 917'299 |
| Produits financiers | | 266 | 1'710 |
| Charges financières | | -5'233 | -5'875 |
| Résultats financiers | | -4'967 | -4'165 |
| Résultat annuel avant le résultat des fonds | | -115'439 | 913'135 |
| Attribution des fonds affectés | | 124'758 | 84'715 |
| Utilisation des fonds affectés | | -43'967 | -10'000 |
| Résultat des fonds | | 80'790 | 74'715 |
| Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation | | -196'229 | 838'420 |
| Variation du capital libéré généré | | 0 | 0 |
| Variation du capital fixe généré | | -196'229 | 838'420 |
| Variation du capital fixe généré | | -196'229 | 838'420 |
| Résultat annuel après attribution | | 0 | 0 |

Tableau de financement

| | 2025 CHF | 2024 CHF |
|--|----------------|----------------|
| FLUX FINANCIERS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation | -196'229 | 838'420 |
| Variation du capital du fonds | 80'790 | 74'715 |
| Amortissements | 16'215 | 10'328 |
| Variation des créances | 4'717 | -6 |
| Variation des actifs transitoires | 65'653 | -41'712 |
| Variation des installations et des équipements | 0 | 0 |
| Variation des dettes sur achats et prestations de services | 3'738 | -3'669 |
| Variation des passifs transitoires | -20'317 | -9'087 |
| Total des flux financiers liés aux activités d'exploitation | -45'433 | 869'529 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Investissements en immobilisations corporelles | -20'753 | -4 |
| Désinvestissements en immobilisations corporelles | 0 | 0 |
| Total des flux financiers liés aux activités d'investissement | -20'753 | -4 |
| FLUX FINANCIERS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Variation des actifs financiers | 0 | 0 |
| Variation des dettes financières à court terme soumises à intérêts | 0 | 0 |
| Variation des dettes financières à long terme soumises à intérêts | 0 | 0 |
| Total des flux financiers liés aux activités de financement | 0 | 0 |
| TOTAL DES FLUX FINANCIERS | -66'186 | 869'525 |
| PREUVE DU FLUX FINANCIER | | |
| Solde des liquidités en début d'année | 3'622'384 | 2'752'858 |
| Solde des liquidités en fin d'année | 3'556'198 | 3'622'384 |
| Variation des liquidités | -66'186 | 869'526 |

Tableau de variation du capital 2025

| Chiffres en CHF | Notes (Annexe) | Solde d'ouverture | Attribution (externe) | Transferts internes | Utilisation | Solde de clôture |
|--|----------------|-------------------|-----------------------|---------------------|-------------------|------------------|
| Projets Bangladesh | | 28'000 | 614'705 | 0 | -573'148 | 69'557 |
| Projets Congo RDC | | 0 | 82'760 | 0 | -82'760 | 0 |
| Projets Inde | | 6'200 | 356'313 | 0 | -282'446 | 80'068 |
| Projets Népal | | 50'515 | 211'127 | 0 | -245'761 | 15'881 |
| Projets Niger | | 0 | 45'172 | 0 | -45'172 | 0 |
| Projets Suisse | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fonds d'investissement (fonds affectés) | | 84'715 | 1'310'078 | 0 | -1'229'288 | 165'505 |
| Capital libéré généré | | 500'000 | 0 | 0 | 0 | 500'000 |
| Capital fixe généré | | 3'511'666 | 0 | -196'229 | 0 | 3'315'437 |
| Résultat annuel | | 0 | -196'229 | 196'229 | 0 | 0 |
| Capital de l'organisation | 12 | 4'011'666 | -196'229 | 0 | 0 | 3'815'437 |

Tableau de variation du capital 2024

| Chiffres en CHF | Notes (Annexe) | Solde d'ouverture | Attribution (externe) | Transferts internes | Utilisation | Solde de clôture |
|--|----------------|-------------------|-----------------------|---------------------|-------------------|------------------|
| Projets Bangladesh | | 0 | 929'739 | 0 | -901'739 | 28'000 |
| Projets Congo RDC | | 0 | 79'700 | 0 | -79'700 | 0 |
| Projets Inde | | 0 | 238'668 | 0 | -232'468 | 6'200 |
| Projets Népal | | 0 | 318'419 | 0 | -267'904 | 50'515 |
| Projets Niger | | 10'000 | 162'318 | 0 | -172'318 | 0 |
| Projets Suisse | | 0 | 4'000 | 0 | -4'000 | 0 |
| Fonds d'investissement (fonds affectés) | | 10'000 | 1'732'844 | 0 | -1'658'129 | 84'715 |
| Capital libéré généré | | 500'000 | 0 | 0 | 0 | 500'000 |
| Capital fixe généré | | 2'673'246 | 0 | 838'420 | 0 | 3'511'666 |
| Résultat annuel | | 0 | 838'420 | -838'420 | 0 | 0 |
| Capital de l'organisation | 12 | 3'173'246 | 838'420 | 0 | 0 | 4'011'666 |

Annexe aux comptes annuels 2025

Bases et principes

1. Bases de la comptabilité

La présentation des comptes de l'Association Mission Lèpre Suisse est en conformité avec les Recommandations relatives à la publication des comptes (Swiss GAAP RPC : normes fondamentales et RPC 21) et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True and Fair View) ; elle respecte les normes ZEW0.

Dans le même temps, la tenue des comptes est en conformité avec les exigences légales et les principes comptables reconnus en Suisse par l'article 69a du Code Civil ainsi que les articles 957 et suivants du Code des Obligations.

Ces comptes annuels ont été présentés par le Comité le 16 mars 2026 pour être révisés.

Les dons et legs sont enregistrés selon les flux financiers (Cash Basis) indépendamment de la date d'engagement des fonds des projets bénéficiaires. Toutes les autres charges et produits sont délimités dans la période à laquelle ils se rapportent (Accrual Basis).

2. Principes de la comptabilité et de l'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. Aucun actif ni passif en devises étrangères n'est disponible. Les opérations en devises étrangères ont été converties au taux de change en vigueur. Ils s'appliquent sur le principe de l'évaluation séparée des actifs et passifs. L'amortissement des avoirs se fait selon la méthode linéaire directe.

3. Consolidation

Mission Lèpre Suisse n'a pas d'autres organisations soumises à son contrôle.

Données relatives au bilan

4. Liquidités

Cette rubrique comprend les fonds en caisse, les soldes postaux et bancaires.

5. Comptes débiteurs

Il existe des créances de CHF 817 concernant des transferts en ligne en suspens et l'impôt anticipé sur le produit des intérêts.

6. Comptes de régularisation actif

Un total de CHF 14'529 (année précédente CHF 80'182) est provisionné au titre des prestations fournies d'avance, provenant en grande partie d'un sponsoring ainsi que d'une contribution versée à Mission Lèpre internationale pour 2026.

7. Installations et équipements

Cette rubrique comprend les équipements des bureaux de Lonay et Herzogenbuchsee, dont principalement les meubles de bureau, divers appareils et le matériel informatique. Les équipements de bureau sont assurés contre les risques incendie et éléments naturels pour un montant de CHF 100'000. Les installations et équipements sont amortis directement et linéairement.

8. Terrains et bâtiments

Cette rubrique comprend les bureaux à Herzogenbuchsee. Ils sont amortis directement et linéairement sur une période de 50 ans.

9. Engagement de prestations et services

Ce poste de CHF 6'148 comprend quelques factures en suspens, principalement liées à la publicité et au décompte final des assurances sociales (année précédente : CHF 2'410).

10. Comptes de régularisation du passif

Ce poste de CHF 6'547 (année précédente : CHF 26'864) comprend principalement les honoraires habituellement attendus de l'organe de révision (concernant l'exercice écoulé) ainsi que quelques factures dans divers domaines.

11. Fonds d'investissement affectés

Ces fonds sont constitués de subventions avec une utilisation clairement définie et des dons provenant de collectes ciblées. Ces fonds sont affectés plus largement aux programmes nationaux.

À la fin de l'année 2025, les comptes font apparaître un capital de fonds affecté

à des projets au Népal (15'881 CHF), au Bangladesh (69'557 CHF) et en Inde (80'068 CHF), soit un total de 165'505 CHF.

12. Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation se compose de capitaux générés libérés et fixes.

Le **capital généré libéré** constitue les ressources, que l'Association dans le cadre des objectifs généraux, dispose librement. Ils servent avant tout de garantie pour le respect des obligations financières. Il est limité à CHF 500'000.

Le **capital généré fixe** constitue les ressources, qui selon la volonté de l'Association et de ses organes dirigeants, sont réservés à un objectif clairement défini. Le capital fixe est utilisé pour financer des projets et programmes. Le capital n'est pas limité.

Données sur le compte d'exploitation

13. Dons

Les ressources financières de l'Association sont constituées de dons de donateurs privés et du soutien d'églises, d'administrations publiques et de fondations ; de legs et donations. Nous mentionnons ci-dessous les fondations qui, nous ayant soutenus au cours de l'année, ont souhaité figurer dans ce rapport:

Fondation Däster-Schild | Direction du développement et de la coopération (DDC) | Fondation Dr. Ernst-Günther Bröder | Fondation Else Kröner-Fresenius | Paroisse évangélique réformée de Binningen-Bottmingen | Fondation Gebauer | Fonds de loterie des cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Bâle-Campagne, de Berne, de Lucerne et de Saint-Gall | OeME Commission de l'Église réformée du canton de Zoug | Église réformée de Belp-Belpberg-Toffen | Fondation Corymbo | Fondation Tauro.

Sauf accord contraire avec les bailleurs de fonds, il est possible de prélever sur les fonds affectés une partie des frais de fonctionnement. Une part correspondant à la structure des coûts peut être utilisée pour des tâches administratives et être utilisée pour la collecte de fonds. Ce taux s'élève à 17,2 % (contre 15,2 % l'année précédente) sur la base de la structure des coûts de 2024.

14. Dons de fondations et institutions affectés

Au cours de l'année écoulée, de nombreuses fondations et institutions nous ont soutenus à hauteur de CHF 475'658 (CHF 732'959 l'année précédente).

15. Contributions du secteur public (DDC)

Via l'association faîtière Interaction, nous avons reçu de la Direction du développement et de la coopération (DDC), du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) une contribution de CHF 304'351 (CHF 379'705 l'année précédente) pour nos programmes au Bangladesh, au Népal, au Niger et en République démocratique du Congo.

16. Legs et héritages

En raison de quelques héritages et legs importants, ces recettes sont soumises à des variations annuelles. Au cours de l'année sous revue, nous avons reçu des héritages et des legs de CHF 521'661 (année précédente : CHF 1'400'154). Il s'agit pour l'essentiel de fonds affectés à un usage précis. En 2025, nous avons reçu 452'981 CHF affectés à des fins déterminées.

17. Tableau des charges

| | 2025 CHF | 2024 CHF |
|---|------------------|------------------|
| Paiements relatifs aux projets | 1'827'637 | 2'152'516 |
| Charges de personnel des projets Suisse | 48'209 | 46'843 |
| Charges de projets Suisse | 8'971 | 9'610 |
| Autres charges des projets Suisse | 23'305 | 23'420 |
| Total du financement de projets | 1'908'121 | 2'232'388 |
| Charges de personnel | 152'891 | 147'667 |
| Suivi de projets (frais de voyages, visites de projets) | 0 | 455 |
| Charges locatives du travail de projets | 8'173 | 6'616 |
| Total des charges de suivi de projets | 161'064 | 154'738 |
| Charges de personnel | 134'066 | 131'161 |
| Recherche de fonds | 166'986 | 181'007 |
| Total de la recherche de fonds | 301'052 | 312'168 |
| Charges de personnel | 123'966 | 120'454 |
| Charges locatives * | 24'518 | 19'848 |
| Frais administratifs | 31'989 | 37'919 |
| Total des autres charges administratives | 180'473 | 178'221 |
| Projets Suisse | 48'209 | 46'843 |
| Projets internationaux | 152'891 | 147'667 |
| Recherche de fonds | 134'066 | 131'161 |
| Administration | 123'966 | 120'454 |
| Total des charges de personnel | 459'132 | 446'125 |

* Les amortissements ont été pris en compte dans les charges locatives. Ils représentent pour l'année écoulée un total inchangé de CHF 16'215 (CHF 10'328 l'année précédente).

Les dépenses ont été calculées selon la méthode ZEW0 (<https://zewo.ch/fr/methode-zewo/>) vous trouverez un graphique à ce sujet dans le rapport de performance.

18. Preuve d'équilibre de projets

| Chiffres en CHF | Solde d'ouverture | Attribution (externe) | Transferts internes | Utilisation | Solde de clôture |
|---|-------------------|-----------------------|---------------------|-------------------|------------------|
| Projets Bangladesh | 28'000 | 614'705 | 0 | -573'148 | 69'557 |
| Projets Congo RDC | 0 | 260'387 | 0 | -260'387 | 0 |
| Projets Inde | 6'200 | 356'313 | 0 | -282'446 | 80'068 |
| Projets Népal | 50'515 | 211'127 | 0 | -245'761 | 15'880 |
| Projets Niger | 0 | 260'072 | 0 | -260'072 | 0 |
| Soutien général à TLMI : subventions diverses | 0 | 131'911 | 0 | -131'911 | 0 |
| Projets de commerce équitable | 0 | 13'452 | 0 | -13'452 | 0 |
| Projets Suisse | 0 | 24'347 | 0 | -24'347 | 0 |
| Petits projets | 0 | 36'113 | 0 | -36'113 | 0 |
| Total | 84'715 | 1'908'428 | 0 | -1'827'637 | 165'505 |

19. Transactions avec des organisations associées

Les projets à l'étranger ont été sélectionnés, planifiés, suivis et financés par le Comité et le Comité d'organisation, et mis en œuvre en collaboration avec Mission Lèpre Internationale - The Leprosy Mission Fellowship, une association comptant environ 30 pays membres. La coordination est soutenue par The Leprosy Mission International, dont le siège est à Brentford, Royaume-Uni. Par le biais de l'association Interaction, nous recevons des contributions de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

20. Rémunération organes dirigeants (Travail et prestations non-rémunérés)

Les membres du Comité travaillent bénévolement. Par conséquent, comme les années précédentes, aucune rémunération ou autre indemnité n'a été versée en 2025. Ils ont fourni au total environ 300 heures de travail non-rémunéré (contre environ 260 heures l'année précédente). Au cours de l'exercice, le Comité s'est réuni quatre fois avec le Comité d'organisation.

21. Rémunération du Comité d'organisation et effectif du personnel

La direction comprend deux personnes salariées. La direction 2025 est rémunérée à hauteur de CHF 187'714 bruts au total (année précédente : CHF 186'044). L'effectif du personnel à la fin de l'année comprend huit collaborateurs avec un pourcentage de poste total de 409.

22. Liens d'intérêts

Il n'existe aucun conflit d'intérêts significatif parmi les membres du comité directeur. Le directeur Markus Freudiger est membre du Comité de l'association Interaction.

23. Plan de prévoyance

Notre plan de prévoyance est géré par Allianz Suisse SA. La cotisation de l'employeur incluse dans les charges de personnel s'élève à CHF 31'894 pour l'année sous revue (CHF 26'268 l'année précédente).

24. Évaluation des risques

Mission Lèpre Suisse a adopté une directive et des principes en matière de gestion des risques et procède chaque année à une analyse des risques. Le système de contrôle interne (SCI) englobe l'ensemble des principes, procédures et mesures définis qui s'appliquent à l'organisation afin de minimiser les risques et de garantir la réalisation des objectifs organisationnels. Il vise à assurer le respect des réglementations (conformité), la fiabilité des rapports financiers ainsi que l'efficacité et l'efficience des activités opérationnelles.



Mission Lèpre Suisse
Route des Denges 38
1027 Lonay

Tel. 021 801 50 81

info@missionlepre.ch

missionlepre.ch

IBAN CH44 0900 0000 1000 4835 5

Bureau en Suisse alémanique :

Lepra-Mission Schweiz
Bernstrasse 15A

3360 Herzogenbuchsee

Tel. 062 961 83 84

info@lepramission.ch

lepramission.ch